



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. DPC : 2043-0161/09/2020-208PR (corr. DPC :C. Criquillon)
Réf. NOVA : 04/PFU/1747847
Réf. CRMS : GM/BXL20620_658_Sables_29-35
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Objet : BRUXELLES. Rue des Sables 33-35. Transformer deux appartements en un duplex aux 2° et 3° étage. Demande de permis unique.

Avis conforme de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 13/07/2020, reçu le 13/07/2020, nous vous communiquons **l'avis conforme favorable** émis par notre Assemblée en sa séance du 15/07/2020.

L'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 juin 2003 classe comme ensemble certaines parties de l'ancienne « Presse socialiste » sise rue des Sables, 29-35 à Bruxelles à savoir la façade à rue du n°29; la façade à rue du n°31 ; les façades, la toiture, la totalité du rez-de-chaussée, les structures portantes et les planchers des étages des n°s 33-35.



Façade rue des Sables 33-35 ©
urban.brussels

Le complexe de l'ancienne « Presse socialiste » s'étend sur une large parcelle en L reliant la rue de Sables à la rue Saint-Laurent. Le noyau initial est formé par l'immeuble sis au n°33-35, œuvre de Richard Pringiers. Un premier agrandissement vers la rue Saint-Laurent est effectué en 1923 par le même architecte. En 1932, un nouvel immeuble moderniste, dû aux architectes Fernand et Maxime Brunfaut remplace l'extension de Pringiers de la rue Saint-Laurent. Ces deux architectes modifient également partiellement l'immeuble de la rue des Sables. En 1936, la même équipe étend encore l'immeuble tant rue Saint-Laurent (n°28) que rue des Sables (n°29), enclavant ainsi la maison de rapport sise au n°31.

Le n°33-35 est un immeuble d'inspiration Art nouveau, conçu en 1905 par Pringiers. Il compte 3 niveaux et 5 travées sous toiture mansardée. Le rez-de-chaussée et la salle des guichets attenante ont été transformés en 1931 par les Brunfaut dans un style moderniste avec l'application d'un revêtement en carrelage noir et orange sur le soubassement et l'auvent en béton.

Les bâtiments de l'ancienne presse socialiste constituent l'un des derniers ensembles monumentaux représentatifs de l'activité traditionnelle de presse et d'imprimerie dans le quartier dit du Meyboom. Ils illustrent les relations privilégiées qui s'établirent

1/2



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

entre le mouvement socialiste et les architectes attachés aux mouvements avant-gardistes de la première moitié du siècle, que ce soit l'Art nouveau avec Richard Pringiers ou le courant moderniste avec Fernand et Maxime Brunfaut.

Le projet consiste à unifier deux appartements, situés aux 1^{er} et 2^e étages, en un seul logement duplex par la création d'une trémie en vue d'y installer une nouvelle volée d'escalier intérieur. L'intervention nécessite le percement de la dalle de sol, et dès lors de la structure portante et du plancher classés.

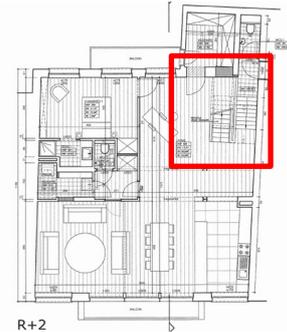
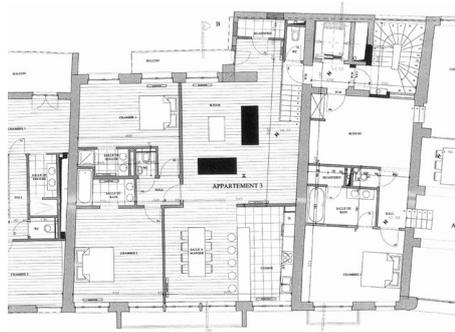


Photo et extraits de plans extraits du dossier de demande ; situation existante et projetée (en rouge la zone d'intervention)

Étant donné que les éléments intérieurs concernés par le projet ne présentent pas d'intérêt patrimonial particulier et que le percement de la structure portante (dalle de sol) est de faible ampleur et sans impact sur la stabilité, la CRMS souscrit à la transformation proposée et émet un avis conforme favorable sur la demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à BUP-DPC : C. Criquillon, J. Vandersmissen, restauration@urban.brussels; SCRMS : C. Vandersmissen, M. Badard